

COMMUNIQUÉ

03-05-2023

Commission de contrôle des listes électorales

La commission de contrôle des listes électorales de la Ville de Besançon se tiendra le mardi 9 mai à 13 heures 30 à la mairie, 6 rue Mégevand à Besançon, salle Jean Minjoz. Cette commission est ouverte au public.

La commission de contrôle est composée de cinq conseillers municipaux désignés pour trois ans et non membres de l'exécutif de la Ville. Trois sont issus des rangs de la majorité. Chaque liste d'opposition désigne un membre également. Dans l'ordre du tableau, les membres sont donc Christophe LIME, Jean-Hugues ROUX, Marie-Thérèse MICHEL, Marie LAMBERT et Karima ROCHDI.

En vertu de l'article L19 du code électoral, la commission de contrôle des listes électorales se réunit au moins une fois par an et, en tout état de cause, entre le 24^e et le 21^e jour précédant chaque scrutin. Cette commission examine la régularité de la liste électorale (inscriptions et radiations depuis la réunion précédente).

Contacts

Élise AEBISCHER - Adjointe à la maire déléguée à la relation aux usagers, ressources humaines, égalité femmes-hommes

Mail : elise.aebischer@besancon.fr

Contacts presse

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr

cecile.prudhomme@besancon.fr

Pierre GAINET - Chef du service Formalités-Élections, direction Relations avec les Usagers
Tél : 03 81 41 56 22 | 06 70 52 90 89 / Mail : pierre.gainet@besancon.fr

Contacts presse

Auriane CALVÉS
Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23
06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr
cecile.prudhomme@besancon.fr